Audience à la Préfecture de région Rhône-Alpes-Auvergne

Dans un contexte d'emploi intensif des Compagnies Républicaines de Sécurité, le Bureau Zonal CRS Sud Est était reçu en audience par Madame la Préfète Déléguée à la défense et la sécurité Emmanuelle DUBEE, accompagnée du Secrétaire général Adjoint pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) Bernard LESNE.

Au cours de cette entrevue, nous avons pu :

- Souligner le Professionnalisme et l'engagement sans faille des CRS au cours des derniers mois.
- Présenter l'ensemble des spécialités développées au sein des compagnies de maintien de l'ordre : BOT, SOC, NRBC, SMS, et leurs utilités dans les diverses missions qui nous sont confiées.

Mais aussi :

- Rappeler le manque d'effectif général qui touche l'ensemble des compagnies républicaines de sécurité (Mo, Autoroute, Motocycliste, Mns…) et ses lourdes conséquences.
- La fatigue liée au suremploi, l'inapplication des 11 heures d'inter service et d'une manière générale l'ensemble des RPS liés à la profession.
- Pointer du doigt les problématiques de maintien de l'ordre rencontrées durant le mouvement des "Gilets Jaunes". (Violence extrême envers les forces de l'ordre, Manque d'ordre clair, Rappel du domaine de compétence du Ti / Commandant de la force publique, trop de latence avant les phases de réaction et d'hésitation dans les ordres de manoeuvre, Sécabilité trop importante des compagnies qui mettent en danger les fonctionnaires, usage des moyens intermédiaires, etc…)
- Réaffirmer l'attribution du Mo en priorité aux CRS, seuls spécialistes en la matière.

Alternative Police

Remercie Madame la Préfète pour son accueil, l'écoute et l'attention portée aux prolématiques rencontrées par les Compagnies Républicaines de Sécurité.

Pour Alternative Police, la mise en place d'un dialogue constructif avec la Préfecture apparaît comme un gage de qualité dans l'emploi de nos Unités!

Le Bureau Zonal CRS Sud Est, est présent auprès de tous les acteurs de la sécurité pour la défense de l'intérêt collectif!

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer